



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20003329

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

24 DEC. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0500 666 389**

Dénomination

(en entier) : **T.G. SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUVROELLE 9 - 7120 ESTINNES**

Objet de l'acte : CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2019.

Sont présents, tous les associés représentant ensemble l'intégralité du capital social.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Antonio Nanni.

Le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- transfert du siège social de la société.

Après discussion et toutes explications demandées ayant été fournies, l'assemblée adopte successivement et à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

- le transfert du siège social de la société pour l'installer rue Albert 1er, 46 à 7134 Leval.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

NANNI Antonio

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).